

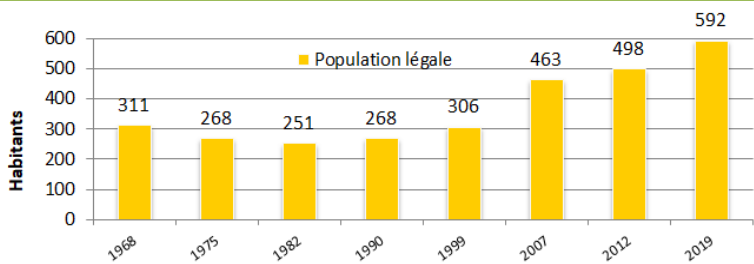


Fiche de synthèse communale - Peyrole - Bourg
CA Gaillac-Graulhet - Schéma directeur d'assainissement 2022



DESCRIPTION DU TERRITOIRE COMMUNAL

DEMOGRAPHIE



Taux de croissance annuel /10 dernières années :	2,2%
Nombre d'habitants par logements :	2,79
Activité raccordée avec rejets spécifiques :	Non

URBANISME

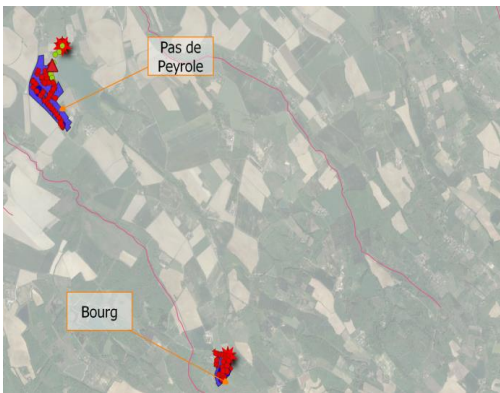
Logements supplémentaires prévus en assainissement collectif :	Total :
Bourg (10), Pas de Peyrole (6)	16 logements

Extension à prévoir : Non

Estimation population supplémentaire raccordée EU dans 10 ans	Linéaire d'extension de réseau EU estimé sur 10 ans
44 habitants soit 35 EH	-

Zonage EU associé :

MAJ à prévoir
Oui



MILIEU NATUREL

Masse d'eau en lien avec la STEU :					
Nom	Masse d'eau	QMOY	QMNA5	Etat Ecologique	Obj bon état
Ruisseau Riou Frayzi	FRFRR314A_3	0.003 m³/s	0 m³/s	Moyen	Obj moins strict

Paramètre déclassant :	Pas de données (état éco. obtenu par extrapolation)
Pression ponctuelle :	Rejet STEU

Légende

Zone AC	
Réseau séparatif	
Réseau unitaire	
PR	
Station	

LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DONNEES ANCIEN SCHEMA

Année SDA :	2008	Année zonage en vigueur :	2013
-------------	------	---------------------------	------

EXPLOITATION DU SYSTEME

Gestion de l'assainissement :	Regie	Prix redevance assainissement (HT):	0,91€/m³ +22,73€si >50m³ ; sinon 22,73€
-------------------------------	-------	-------------------------------------	---

Travaux à réaliser :
Mise en séparatif du réseau béton existant au Pas de Peyrole.
Des améliorations sont envisagées sur la station de Saint Maurice : vérification du compteur de bâché et modification de la ZRV pour faciliter son exploitation.

LE SYSTEME DE TRAITEMENT

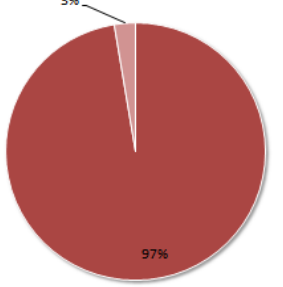
Type épuration :	Capacité(EH):	Date de mise en service :	Rejet :
FPR 1 étage	90	2012	Ruisseau de Badailac puis Riou Frayzi

LE SYSTEME DE COLLECTE

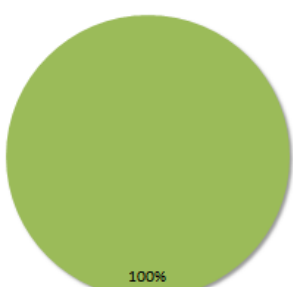
Indice de connaissance patrimoniale du réseau :	45 /120 jamais calculé)
---	-------------------------

Linéaire réseau :	Total en ml	Gravitaire	Refoulement	Eaux Usées	Unitaire
	985	985	0	985	0

Répartition des matériaux



Date de pose des canalisations



Capacité de traitement :

Paramètres :	Capacité :	Paramètres :	Capacité :	Paramètres :	Capacité :
DBO5	5,4 kg/j	DCO	10,8 kg/j	NTK	/
Q ref	14 m³/j	MES	6,3 kg/j	Pt	/

Niveaux de rejets :

Paramètres	Concentration max	Rendement minimal	C rédhibitoire
DBO5	< 25 mg/l	> 60 %	< 70 mg/l
DCO	< 125 mg/l	> 50 %	< 400 mg/l
MES	< 35 mg/l	> 50 %	< 85 mg/l

Résultats des bilans d'autosurveillance :	Capacité restante (EH)	90
---	------------------------	----

Les ouvrages du réseau :

Nombre de PR :	0	dont équipés Sofrel :	0
Nombre de DO :	0	dont suivi déversements :	0
Dont point A1 > 2000EH	0		

Les abonnés du système de collecte :

Abonnés EU :			
Abonnés AEP :	275	Taux de desserte :	
Taux AC/ANC :	0%	Taux de raccordement :	

Pas d'informations

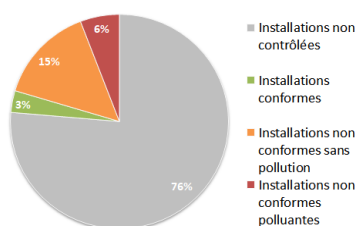
Rendement moyen		Taux de charge hydraulique	99%
Dépassement valeur rédhibitoire	Non	Taux de charge organique	

Conformité équipement	Conforme	Conformité performance	Conforme
-----------------------	----------	------------------------	----------

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nombre d'ANC théoriques	275
Installations contrôlées	65
Installations conformes	9
Installations non conformes	56
Dont polluantes	16

Etat du parc ANC



VOLET REGLEMENTAIRE

SERVICE		RESEAUX		STATION	
RPQS	N-Conforme	Plan (45/120)	Conforme	Arrêté	Conforme
Règlement service	N-Conforme	Autosurveillance	Conforme	Equipement	Conforme
Zonage EU	Conforme	Temps sec	Conforme	Performance	Conforme
SISPEA	N-Conforme	Temps de pluie	/	ARD	/
SDA < 10 ans	N-Conforme	Rejet direct	Conforme	Temps de pluie	/

LES DYSFONCTIONNEMENTS CONNUS

La commune suspecte un problème d'étanchéité sur un tronçon du réseau du Pas de Peyrole (Ø500 mm en béton) qui fait plus de 200 ml. Ce réseau peut être le siège d'intrusion d'eaux claires parasites.

PROPOSITION D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan de métrologie :	Mise à la côte	ITV :	Fumée	Branchements
Suivi DO :	1	200 ml	1000 ml	X brch
Suivi PR	0			
Débit gravitaire	1			
Nocturnes	0			

Description générale de la station

Identification de l'ouvrage

Commune	Peyrole	Adresse	Saint Maurice 81310 Peyrole
Code Sandre	0581208V002	Exploitant	Regie
Environnement	☒ Cultures ☐ Forêts ☐ Habitations ☐ Autre:		

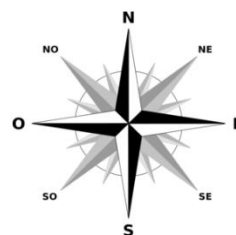


Coordonnées (Lambert 93)

X : 611476 m

Y : 6301348 m

Z (cote TN) : 256 m N.G.F



Caractéristique de la STEU

Système de collecte associé

Type de traitement	FPR 1 étage + prairie filtrante	Linéaire réseau (km)	0,98 km dont 0 km unitaire
Capacité (EH)	90	DO ou TP	0 dont 0 télésurveillé
Mise en service :	02/02/2012	PR en amont	0
Rénové en :	-	Nombre d'abonnés	30

Charges de références

Débit temps sec (m3/j)	14
Débit temps de pluie (m3/j)	-

Flux admissibles à l'entrée de la station

Paramètres	Charges (kg/j)
DBO ₅	5,4
DCO	10,8
MES	6,3

Milieu naturel

Nom du milieu	Fossé puis ruisseau Badaillac puis Riou Frayzi	Type de rejet	Eaux de surface	
Masse d'eau	FRFRR314A_3	Coordonnées Lambert 93	X: 611476 m	Y: 6301348 m

Niveaux de rejets de la station

Situation - Loi sur l'eau				Porté à connaissance	
Niveaux de rejets imposés par l'arrêté de la station (ou à défaut niveaux de l'arrêté du 21-07-15)					
Concentration (mg/l)		Rendement minimal (%)		Flux calculé en nominal (kg/j)	
DBO5	<35	DBO5	>60	DBO5	0,49
DCO	<200	DCO	>60	DCO	2,8
MES	/	MES	>50	MES	/
NTK	/	NTK	/	NTK	/
NGL	/	NGL	/	NGL	/
PT	/	PT	/	PT	/

Autosurveillance

Station soumise à autosurveillance (Loi sur l'eau 1992)		Non
Nombre de bilan 24 H annuels à réaliser		/
Suivi du milieu récepteur		Non
Tenue d'un manuel ou cahier de vie		Non
Suivi de la consommation d'énergie		/
Suivi de la quantité de réactif utilisée (file boue et eau)		/
Suivi nature et qté déchets produits et leur destination		/
Suivi des volumes d'eaux industrielles réutilisés		/
Objet	Obligations arr. du 21/07/2015	Respect réglementation
Suivi des déversements	Vérification de l'existence de déversements	/
Autosurveillance	Estimation du débit en entrée ou en sortie et mesure des caractéristiques des eaux usées en entrée et en sortie	Oui
Conformité réglementaire		Oui
Conclusion		RAS

Filière boue

Filière de valorisation	-
Plan d'épandage	-

Performances

Boues

Filière de traitement	Stockage des effluents sur le FPR
Quantité de boues évacuée (T de MS)	Pas d'évacuation réalisée ou à prévoir à ce jour.

Taux de charge

Débit de référence (m³/j)	14	
Débit moyen (m³/j)	13,7	97,86%
Débit max (m³/j)	-	-
Charge nominale (EH)	90	
Charge organique moy (EH)	-	-
Charge organique max (EH)	-	-

Absence de données

Rendements épuratoires moyen

DBO5	-
DCO	-
MES	-
Phosphore [PT]	-
Azote kjeldhal [NTK]	-

Absence de données

Concentration moyenne en sortie (mg/l)

DBO5	-
DCO	-
MES	-
Phosphore [PT]	-
Azote kjeldhal [NTK]	-

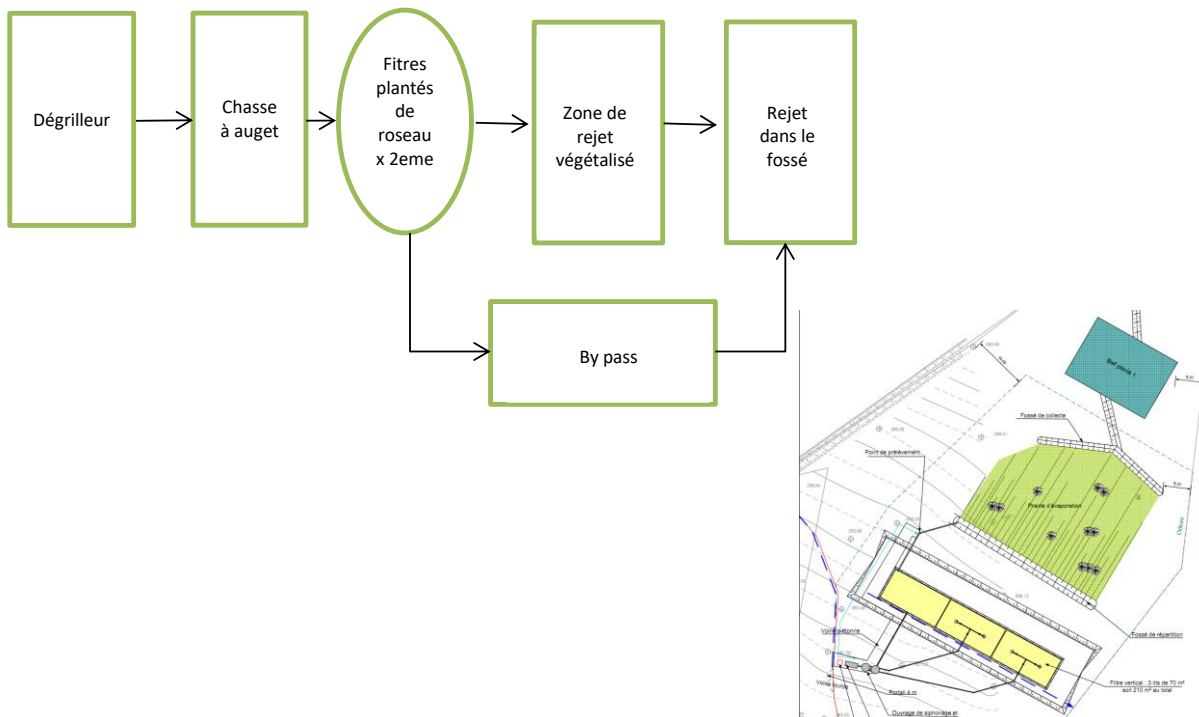
Absence de données

Conformité bilan

Conformité arr. préfectoral	-
Conformité ERU	-

Etat des lieux des ouvrages

Plan / DOE / Synoptique



Abord des ouvrages

Voie d'accès extérieure	Oui	Bâtiment technique	Non
Clôture du site	Oui	Eau potable	Oui
Portail	Oui	EDF	Non
Télécom		Non	

File eau – Fonctionnement – Reportage photographique



Dégrilleur



Chasse à auget - A nettoyer

STATION D'EPURATION
DE Peyrole - Bourg Saint Maurice

	
Repartiteur manuel	Vue d'ensemble de la station (FRP + zone de rejet végétalisée)

Synthèse

Critère	Note	Échéance d'intervention	Poids	Echelle
Taux de charge	2	> 10 ans	20%	1 - 25-75% ; 2 - 75-100% ; 3 - <25% - >100% (moyenne charge hydro. et orga. collectés par la station)
Génie civil	2	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Optimisation du fonctionnement de l'existant	2	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Respect réglementaire	1	> 10 ans	30%	1 - Conforme ; 3 - Non conforme
Priorité d'intervention				
Moyenne				

Commentaire général sur l'ouvrage

Le point de rejet des eaux se fait à l'extrémité de la zone de rejet végétale, sur le côté bas de la prairie. Ce qui fait que uniquement la partie proche du rejet est végétalisée et non toute la longueur de la prairie (voir photo).

L'alternance se fait actuellement seulement sur 2 filtres car le réseau hydraulique du 1er filtre est obstrué. D'après le SATESE, ce fonctionnement peut être conservé au vu des performances épuratoires de l'installation. Malgré tout, la charge hydraulique entrante relevée à l'aide du compteur de bâchée est élevée. Le SATESE soupçonne un dysfonctionnement de ce compteur (surcomptage lors d'épisodes pluvieux)

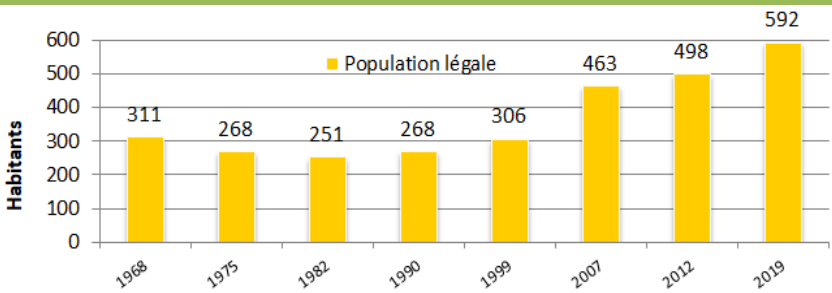


Fiche de synthèse communale - Peyrole - Pas de Peyrole
CA Gaillac-Graulhet - Schéma directeur d'assainissement 2022



DESCRIPTION DU TERRITOIRE COMMUNAL

DEMOGRAPHIE



Taux de croissance annuel sur les 10 dernières années : 2,2%
Nombre d'habitants par logements : 2,79
Activité raccordée avec rejets spécifiques : Non

URBANISME

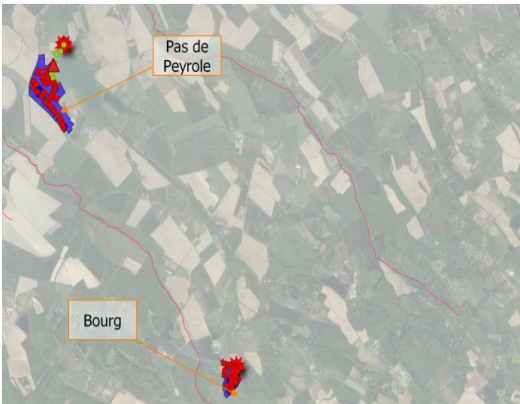
Logements supplémentaires prévus en assainissement collectif : Bourg (10), Pas de Peyrole (6)
Total : 16 logements

Extension à prévoir : Non

Estimation population supplémentaire raccordée EU dans 10 ans : 44 habitants soit 35 EH
Linéaire d'extension de réseau EU estimé sur 10 ans : -

Zonage EU associé :

MAJ à prévoir
Oui



MILIEU NATUREL

Masse d'eau en lien avec la STEU :
Nom : Ruisseau Riou Fra
Masse d'eau : FRFR314A_3
QMOY : 0,0034 m³/s
QMNA5 : 0,002 m³/s
Etat Ecologique : Moyen
Obj bon état : Obj moins strict

Paramètre déclassant : Pas de données (état éco. obtenu par extrapolation)
Pression ponctuelle en 2013 : Rejet STEU

Légende

Zone AC
Réseau séparatif
Réseau unitaire
PR
Station

LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DONNEES ANCIEN SCHEMA

Année SDA : 2008
Année zonage en vigueur : 2013

EXPLOITATION DU SYSTÈME

Gestion de l'assainissement : Regie
Prix redevance assainissement (HT): 0,91€/m³
+22,73€si >50m³ ; sinon 22,73€

Travaux à réaliser :
Mise en séparatif du réseau béton existant au Pas de Peyrole.
Des améliorations sont envisagées sur la station de Saint Maurice : vérification du compteur de bâché et modification de la ZRV pour faciliter son exploitation.

LE SYSTÈME DE TRAITEMENT

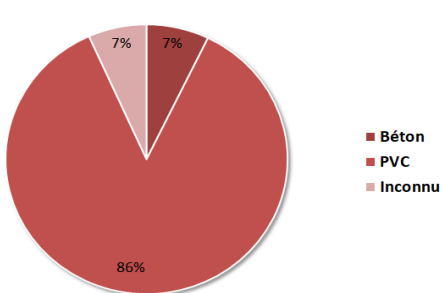
Type épuration : FPR 2 étages
Capacité(EH): 200
Date de mise en service : 2002
Rejet : Ruisseau de Badailac puis Riou Frayzi

LE SYSTÈME DE COLLECTE

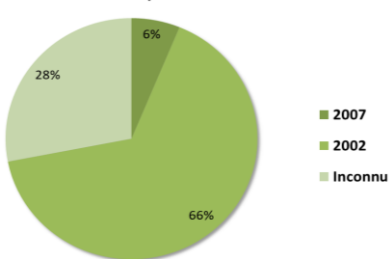
Indice de connaissance patrimoniale du réseau : 40 /120

Linéaire réseau :	Total en ml	Gravitaire	Refoulement	Eaux Usées	Unitaire
	2091	2091	0	1595	496

Répartition des matériaux



Date de pose des canalisations



Les ouvrages du réseau :

Nombre de PR : 0
Nombre de DO : 0
Dont point A1 > 2000EH : 0
dont équipés Sofrel : 0
dont suivi déversements : 0

Les abonnés du système de collecte :

Abonnés EU : 60
Abonnés AEP : 275
Taux AC/ANC : 22%
Taux de desserte :
Taux de raccordement :

Capacité de traitement :

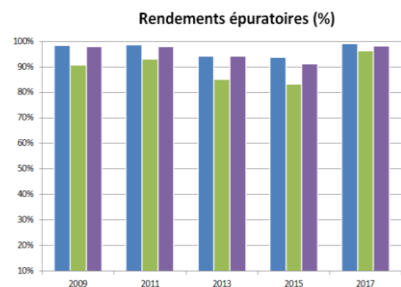
Paramètres :	Capacité :	Paramètres :	Capacité :	Paramètres :	Capacité :
DBO5	12 kg/j	DCO	24 kg/j	NTK	/
Q ref	30 m³/j	MES	18 kg/j	Pt	/

Niveaux de rejets :

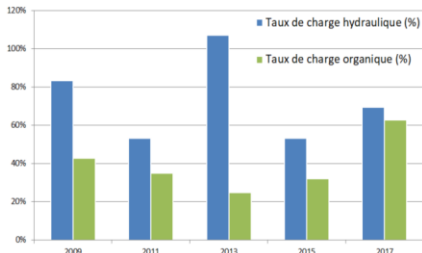
Paramètres	Concentration max	Rendement minimal	C rédhibitoire
DBO5	< 25 mg/l	> 60 %	< 70 mg/l
DCO	< 125 mg/l	> 50 %	< 400 mg/l
MES	< 35 mg/l	> 50 %	< 85 mg/l

Résultats des bilans d'autosurveillance :

Capacité restante (EH) : 122



Historique des taux de charges

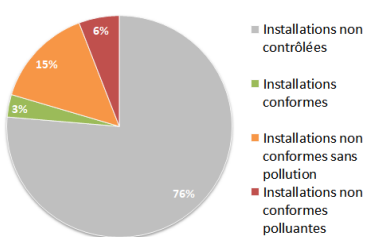


Rendement moyen	94%	Taux de charge hydraulique	73%
Dépassement valeur rédhibitoire	Non	Taux de charge organique	39%
Conformité équipement	Conforme	Conformité performance	Conforme

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nombre d'ANC théoriques : 215
Installations contrôlées : 65
Installations conformes : 9
Installations non conformes : 56
Dont polluantes : 16

Etat du parc ANC



VOLET REGLEMENTAIRE

SERVICE	RESEAUX	STATION
RPQS	Plan (40/120)	Arrêté
Règlement service	Autosurveillance	Equipement
Zonage EU	Temps sec	Performance
SISPEA	Temps de pluie	ARD
SDA < 10 ans	Rejet direct	Temps de pluie

LES DYSFONCTIONNEMENTS CONNUS

La commune réalise un curage des réseaux préventif (25% du réseau hydrocuré tous les ans).
La commune suspecte un problème d'étanchéité sur un tronçon du réseau du Pas de Peyrole (Ø500 mm en béton) qui fait un plus de 200 ml. Ce réseau peut être le siège d'intrusion d'eaux claires parasites.
Présence d'une surcharge hydraulique par temps de pluie sur la station du Pas de Peyrole

PROPOSITION D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan de métrologie :	Mise à la côte	ITV :	Fumée	Branchements
Suivi DO :	1	400 ml	2000 ml	X brch
Suivi PR	0			
Débit gravitaire	1			
Nocturnes	1			

Description générale de la station

Identification de l'ouvrage

Commune	Peyrole	Adresse	Pas de Peyrole 81310 Peyrole
Code Sandre	0581208V001	Exploitant	Regie
Environnement	☒ Cultures ☐ Forêts ☐ Habitations ☐ Autre:		

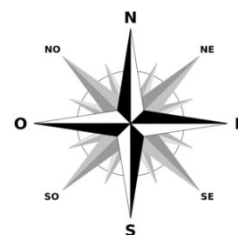


Coordonnées (Lambert 93)

X : 609261 m

Y : 6305078 m

Z (cote TN) : 166 m N.G.F



Caractéristique de la STEU

Type de traitement	FPR (2 étages)
Capacité (EH)	200
Mise en service :	15/02/2002
Rénové en :	-

Système de collecte associé

Linéaire réseau (km)	2,1 km dont 0,49 km unitaire
DO ou TP	0 dont 0 télé-surveillé
PR en amont	0
Nombre d'abonnés	60

Charges de références

Débit temps sec (m3/j)	30
Débit temps de pluie (m3/j)	-

Flux admissibles à l'entrée de la station

Paramètres	Charges (kg/j)
DBO ₅	12
DCO	24
MES	18

Milieu naturel

Nom du milieu	Ruisseau de Badaillac puis de Frayzi	Type de rejet	Eaux de surface	
Masse d'eau	FRFRR314A_3	Coordonnées Lambert 93	X : 609261 m	Y : 6305078 m

Niveaux de rejets de la station

Situation - Loi sur l'eau				Porté à connaissance	
Niveaux de rejets imposés par l'arrêté de la station (ou à défaut niveaux de l'arrêté du 21-07-15)					
Concentration (mg/l)		Rendement minimal (%)		Flux calculé en nominal (kg/j)	
DBO5	<35	DBO5	>60	DBO5	1,05
DCO	<200	DCO	>60	DCO	6
MES	/	MES	>50	MES	/
NTK	/	NTK	/	NTK	/
NGL	/	NGL	/	NGL	/
PT	/	PT	/	PT	/

Autosurveillance

Station soumise à autosurveillance (Loi sur l'eau 1992)		Non
Nombre de bilan 24 H annuels à réaliser		/
Suivi du milieu récepteur		Non
Tenue d'un manuel ou cahier de vie		Oui
Suivi de la consommation d'énergie		/
Suivi de la quantité de réactif utilisée (file boue et eau)		/
Suivi nature et qté déchets produits et leur destination		/
Suivi des volumes d'eaux industrielles réutilisés		/
Objet	Obligations arr. du 21/07/2015	Respect réglementation
Suivi des déversements	Vérification de l'existence de déversements	/
Autosurveillance	Estimation du débit en entrée ou en sortie et mesure des caractéristiques des eaux usées en entrée et en sortie	Oui
Conformité réglementaire		Oui
Conclusion		RAS

Filière boue

Filière de valorisation	-
Plan d'épandage	-

Performances

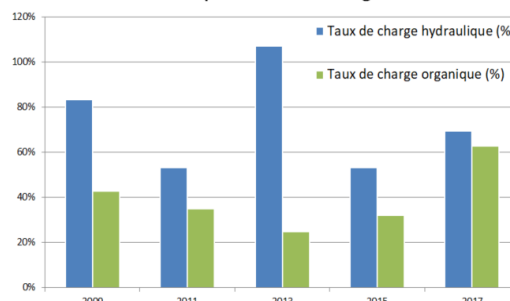
Boues

Filière de traitement	Stockage des boues sur filtres plantés puis curé
Quantité de boues évacuée (T de MS)	Curage effectué il y a 4-5 ans, l'exploitant ne connaissait pas la quantité de boues évacuée

Taux de charge

Débit de référence (m³/j)	30	
Débit moyen (m³/j)	22	73,33%
Débit max (m³/j)	32	106,67%
Charge nominale (EH)	200	
Charge organique moy (EH)	78	39%
Charge organique max (EH)	124	62%

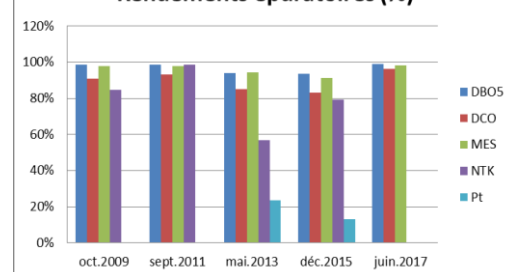
Historique des taux de charges



Rendements épuratoires moyen

DBO5	96%
DCO	89%
MES	95%
Phosphore [PT]	12%
Azote kjeldhal [NTK]	79%

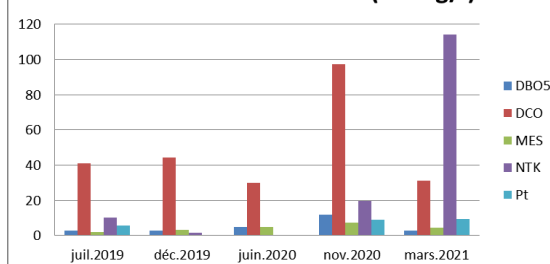
Rendements épuratoires (%)



Concentration moyenne en sortie (mg/l)

DBO5	5,1
DCO	48
MES	4,4
Phosphore [PT]	8,1
Azote kjeldhal [NTK]	4,6

Concentration en sortie (en mg/l)

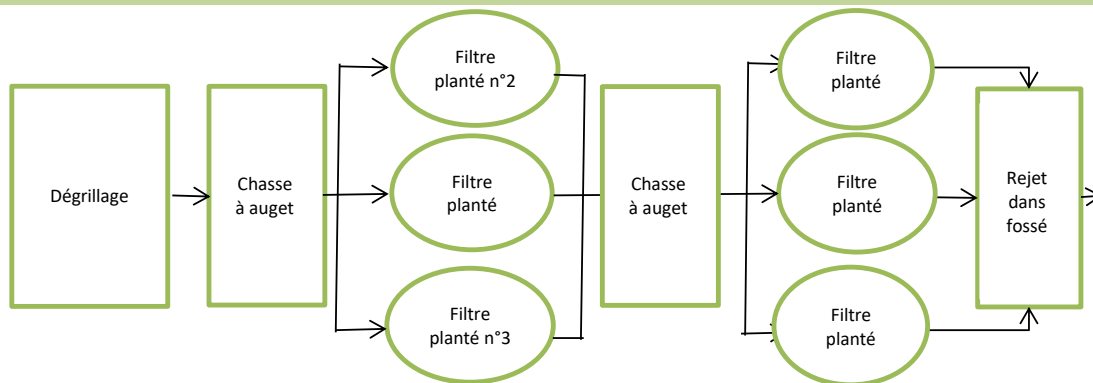


Conformité bilan

Conformité arr. préfectoral	Oui
Conformité ERU	Oui

Etat des lieux des ouvrages

Plan / DOE / Synoptique



Abord des ouvrages

Voie d'accès extérieure	Oui	Bâtiment technique	Oui
Clôture du site	Oui	Eau potable	Oui
Portail	Oui	EDF	Non
Télécom		Non	

File eau – Fonctionnement – Reportage photographique



Dégrilleur



Chasse hydraulique à auget

FICHE OUVRAGE ASSAINISSEMENT

	
1er étage lits plantés de roseaux x3	2iem étage lits plantés de roseaux x3

Synthèse

Critère	Note	Échéance d'intervention	Poids	Echelle
Taux de charge	1	> 10 ans	20%	1 - 25-75% ; 2 - 75-100% ; 3 - <25% - >100% (moyenne charge hydro. et orga. collectés par la station)
Génie civil	2	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Optimisation du fonctionnement de l'existant	2	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Respect réglementaire	1	> 10 ans	30%	1 - Conforme ; 3 - Non conforme

Priorité d'intervention

Basse

Commentaire général sur l'ouvrage

Des roseaux sortent de leurs casier.

Les rotations sur les casiers sont effectuées une fois par semaine. Or, il faudrait réaliser les rotations 2 fois par semaine afin de respecter les temps d'alimentation et de repos des 3 casiers.

Un trou dans le grillage est à réparer